pour l'homme le plus corrompu et le plus méprisable qui existe au monde. Sous le système anglais, les ministres peuvent être consurés et insultés, mais les insultes n'atteignent jamais la souveraine. Que nous ayons, comme chef suprême, un roi ou un viceroi, quelque soit le nom que l'on donne à notro nouvello organisation politique et sociale,-nous n'en acquérerons pas moins par le fait même de la confération, un prestige nouveau qui rehaussera grandement notre erédit à l'étranger. Mon plus grand désir serait de voir le principe de la confédération adopté par cette chambre, et comme l'a si bien dit mon honorable collègue, l'hon. proc.-gén. MACDONALD, si nous perdons une occasion aussi favorable pour opérer le règlement de cette question, qui sait si jamais elle se présentera de nouveau? Nous savons que l'approbation du gouvernement impérial nous est assurée. Or, si le Canada adopte ces résolutions, comme je n'en ai aucun doute, et si les autres colonies suivent son exemple, le gouvernement impérial va être appelé à passer une meaure qui aura pour effet de nous donner un gouvernement central constitué sur des bases larges et solides, et des gouvernements locaux auxquels cera confiée la sauvegarde des perpersonnes, des propriétés et des droits civils et religieux de toutes les classes de la société. (Acolamations prolongées.)

L'Hon, M. GALT.-M. L'ORATEUR,-J'espère que la chambre voudra bien, en cette occasion, m'accorder l'indulgence qu'elle m'a déjà maintes fois témoignée lorsque j'ai parlé sur des questions relatives aux intérêts commerciaux et financiers de la province. J'ai le désavantage de venir après les deux hons. procureurs-généraux qui ont discuté d'une manière aussi habile qu'éloquente les questions politiques et sociales comprises dans le grand projet de confédération des colonies de l'Amérique Britannique du Nord. Les intérêts matériels du pays, dont j'aurai spécialement à m'occuper ce soir, devront être nécessairement sauvegardés dans les changements que nous voulons opérer, mais l'exposé que je veux faire pourra, je le crains, fatiguer la chambre. Cependant, la question dout il s'agit exige impérieusement cot exposé! (Ecoutes!) J'ai toutefois un avantage, c'est qu'en s'occupant des intérêts commerciaux et financiers que les changements projetés peuvent affecter, la chambre n'a pas à considérer le mode ou la forme de gouvernement la plus avantageuse à ces intérêts. Il importe pen, dans cet examen,

que la constitution du nouveau gouvernement soit législative ou fédérale dans ses principes. Les questions que je vais aborder intéressent le public en général sans distinction de croyance, de nationalité ou de langue. Elles ont trait au commerce, aux ressources et à l'état financier des diverses provinces de l'Amérique Britannique du Nord; elles embrassent de plus certains points dont la solution satisfaisante devra régler le vote définitif de cette chambre sur le projet tout entier. Je diviserai mes observations en cinq chefs principaux:

Premièrement. — Est-il de l'intérêt commercial et matériel des colonies de l'Amérique Britannique du Nord, qu'elles soient unies?

Secondement.—Leur état financier est-il dans les conditions nécessaires pour qu'une telle union soit, en ce moment, praticable et juste pour toutes?

Trossidmement.—La mesure proposée et les moyens par lesquels cette union doit être effectuée sont-ils équitables envers tous?

Quatrièmement.—A-t-on raison de oroire que si l'union a lieu, les mesures prises sont de nature à satisfaire toutes les parties?

Ginquidmement.—Enfin, le système proposé pour le gouvernement des provinces-unies sera-t-il dispendieux au point que la population du Canada ne croie pas avantageux de l'adopter? En traitant la première question, savoir : Si les intérêts des provinces gagneront à l'union, je soumettrai à la chambre quelques observations sur les ressources matérielles de l'Amérique Britannique du Nord. Dans les fertiles terres à blé de l'ouest, nous possédons, peutêtre, un des plus beaux pays agricoles du monde ; nous possédons dans le Canada Est et dans le Canada Central, des facilités pour les industries manufacturières, qui ne sont inférieures à aucune dans tout le monde, pendant que les provinces maritimes possèdent en abondance le plus précieux des minéraux, le charbon, et les pêcheries les plus magnifiques et les plus riches de l'univers, s'étendant, à travers notre territoire, sur un parcours de deux mille milles en suivant le plus beau fleuve navigable du monde. Nous pouvons donc espérer l'extension la plus considérable du commerce du Canada, mais la possession des ports de l'Atlantique est un gage que nous y verrons un jour des oités marchandes aussi considérables que les principales villes de l'union américaine. (Ecouter!) Mais ce n'est pas tant la grande étendue d'un pays qui fait sa force et son importance réelles que la diversité des intérêts qui